Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + HLP, veuillez visiter :
bac-hggsp-hlp.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation au choix parmi les sujets 1 et 2 ET l'étude critique de document(s). Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1

Les réseaux et les territoires du cyberspace sont-ils le reflet des rapports de force mondiaux ?

Sujet de dissertation 2

Usage et acteurs du patrimoine en France.

Étude critique de documents : Les tentatives de résolution du conflit israélo-palestinien

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez la diversité des acteurs des tentatives de résolution du conflit israélo-palestinien et les difficultés qu'ils rencontrent.

Document 1 :



De gauche à droite : Barack Obama, président des États-Unis d'Amérique, Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne et Benyamin Netanyahou, Premier ministre israélien.

Plantu, sommet Israël-Palestine à Washington, *Le Monde*, 3 septembre 2010.

Document 2 :

Les négociations israélo-palestiniennes ont-elles une chance d'aboutir ? […] Quelles sont les raisons de l'impasse des négociations en cours entre Israéliens et Palestiniens ?

L'ampleur du décalage des positions de part et d'autre rend presque impossible un accord. Benyamin Netanyahu campe sur les positions qu'il avait fixées lors de son discours prononcé à l'université Bar Ilan en 2009. Il refuse le gel des colonies, le droit au retour des Palestiniens expulsés en 1948 et 1967. Il rejette l'idée de Jérusalem Capitale des deux Etats israélien et palestinien. À cela s'ajoute sa demande récente que les Palestiniens reconnaissent Israël comme "Etat juif" ce qui impliquerait que les 1,2 million d'Arabes israéliens n'y auraient plus leur place. Avigdor Lieberman, le très influent ministre des Affaires Étrangères, ne cache pas qu'il souhaite le départ de cette population. Toutes ces positions manifestent une réelle absence de volonté politique d'aller vers la paix. La majorité de la coalition au pouvoir en Israël récuse l'idée d'un État palestinien, en particulier Naftali Bennett, ministre de l'Économie et dirigeant du parti d'extrême-droite, "Foyer juif".

Du côté palestinien, Mahmoud Abbas a une très faible marge de manœuvre. Il ne peut pas accepter de reculer en deçà des positions prises par Arafat […], au risque de perdre toute crédibilité en interne. Impossible pour les Palestiniens de renoncer au principe de Jérusalem comme capitale ou des frontières de 1967 comme base de négociations.

Catherine Gouëset, « Israël-Palestine : "Il n'y a pas de volonté politique d'aller vers la paix" », *L'Express*, 2 avril 2014.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.